

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7304113101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7304113101>

Cette annonce a été mise en ligne le **27 septembre 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un A.S.S.P. en date à RENNES du 23/09/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : ERITY

CAPITAL : 6 000 € divisé en 600 actions de 10 € de valeur nominale

SIEGE : 1 Rue de la Moussais 35300 FOUGERES

OBJET : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : La création, la conception, la réalisation, le développement, la vente et l'exploitation de systèmes informatiques, de planification, de bureautique et de tout autres besoins associés ; La réalisation de conseils et de prestations de services, dans tous domaines d'activités, notamment dans le domaine du traumatisme ; La réalisation de prestations de formation, individuelles ou en groupe, en présentiel ou à distance via des outils numériques ; La conception, le développement, l'édition, l'exploitation de logiciels, d'applications multimédias ainsi que plus généralement de tous développements à caractère informatique et/ou multimédia, sur tout support connu ou inconnu à ce jour et dans tous domaines d'activités ; La conception, l'édition, la production, l'exploitation, la distribution, la commercialisation et la diffusion, sur tout support connu ou inconnu à ce jour, de contenus ; L'achat et la vente d'espaces publicitaires ; L'activité de collecte, de traitement, d'exploitation et de commercialisation de données ; La négociation de licences et plus généralement de tout droit de propriété intellectuelle ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ; La participation de la Société,

par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, mobilières ou immobilières, commerciales, financières ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, de nature à favoriser son extension ou son développement

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENTE : Mme Cécile DUPORT dt 10 La Gérie  
35133 LE LOROUX .

IMMATRICULATION : au RCS de RENNES

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

